

République française

Département du Lot

COMMUNE D'ESPEDAILLAC

Séance du 21 janvier 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 17/01/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gérard MAGNE

Présents : 9

Présents : Gérard MAGNE, Sylvain CAVALIE, Laurence LUCOTTE, Gérard DOREMUS, Francis JAMMES, Yves BAISSAC, Laura CIPIERE, Olivianne BELKADI, Malika BEAUDET

Votants: 9

Pour: 9

Représentés:

Contre: 0

Excusés: Bruno WIDENMANN, Sonia PAGES

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Laura CIPIERE

Objet: Désignation des Délégués au S.I.A.E.P. du Causse Sud de Gramat - DE_2023_1_5

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite aux changements de statuts du SAEP des causses sud de Gramat, il convient de délibérer pour désigner le nouveau délégué titulaire et son suppléant.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, désigne les délégués suivants :

Délégué titulaire : M MAGNÉ Gérard

Délégué suppléant : M CAVALIE Sylvain

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance
Laura CIPIERE

Le Maire
Gérard MAGNÉ







Publication sur le site internet de la commune le :

21/03/2023

RF
SOUS PREFECTURE DE FIGEAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/02/2023
046-214000942-20230121-DE_2023_1_5-DE